MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

N° 14 – Semaine du 3 au 7 avril 2023

En bref

LE CHIFFRE À RETENIR

10,3%

L'inflation en mars 2023 en Tunisie, en glissement annuel.

Tunisie :

- Le taux moyen du marché monétaire (TMM) s'élève à 8,05% en mars 2023
- L'inflation infléchit légèrement pour atteindre 10,3% en mars 2023
- La Ministre française de l'Europe et des Affaires étrangères, Catherine Colonna, rappelle le soutien de la France à la Tunisie lors d'un entretien avec son homologue tunisien Nabil Ammar
- La hausse des importations d'énergie en Tunisie (15 Mds TND en 2022) pèse sur le système de subventions énergétiques du pays
- L'UTAP somme le gouvernement d'annoncer l'état d'urgence hydraulique
- Des projets hydrauliques en cours à Gabès pour lutter contre la soif

Libye :

- Le Gouverneur de la Banque centrale de Libye s'entretient avec l'Ambassadeur de France en Libye à propos des enjeux économiques prioritaires
- Le Premier ministre Aldabaiba demande la réactivation des grands projets du Fonds de développement économique et social qui sont au point mort depuis 10 ans
- Discussion sur la levée de l'embargo aérien en Libye avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)
- Le conseil d'administration de Libyan Airlines va élaborer un plan de restructuration de la compagnie

Tunisie

- **Le taux moyen du marché monétaire (TMM) s'élève à 8,05% en mars 2023**

La Banque Centrale de Tunisie (BCT) annonce que le taux moyen du marché monétaire (TMM) du mois de mars 2023 s'élève à 8,05%, après avoir atteint 8,02% en février et 7,96% en janvier. Cette dynamique haussière s'inscrit dans le contexte de resserrement monétaire à l'œuvre depuis le 30 décembre 2022, avec le relèvement du taux directeur à 8% mis en place afin de juguler l'inflation. Cette dernière s'est établie à 8,3% en 2022 et devrait connaître une hausse pour atteindre 11% en moyenne sur l'année 2023. Lors de son dernier conseil d'administration le 22 mars, la BCT a ainsi décidé de maintenir son taux directeur, face aux fortes pressions inflationnistes et incertitudes macroéconomiques à venir dans les prochains mois.

- **L'inflation infléchit légèrement pour atteindre 10,3% en mars 2023**

Selon le dernier rapport de l'Institut National de la Statistique, le taux d'inflation atteint 10,3% en glissement annuel en mars 2023, après 10,4% le mois précédent, et 0,7% en glissement mensuel, contre 0,5% au mois précédent. L'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie) ralentit, pour atteindre 7,8%, contre 7,9% en février. L'inflation générale est tirée par la hausse des prix alimentaires de 15,7% (contre 15,6% en février) et les prix des produits manufacturés, en hausse de 9,8% (similaire à février). Le prix des produits libres augmente de 11,2% sur un an (similaire à février), alors que ceux des produits encadrés augmentent de seulement 7,4% (contre 8% en février). Le contraste est notable entre les prix des produits alimentaires libres, en hausse de 18,5% (contre 18,4% en février), et ceux des produits alimentaires encadrés, en hausse de 0,6% (identique à février).

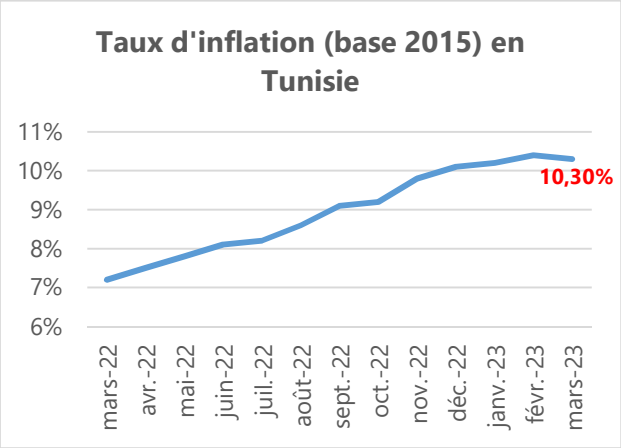

- **La Ministre française de l'Europe et des Affaires étrangères, Catherine Colonna, rappelle le soutien de la France à la Tunisie lors d'un entretien avec son homologue tunisien Nabil Ammar**

Les Ministres des Affaires étrangères français et tunisien se sont entretenus lors d'un échange téléphonique le 31 mars. A l'issue de l'entretien, la Ministre française de l'Europe et des Affaires Etrangères a rappelé « *le soutien sans faille de la France envers le peuple tunisien, notamment face à l'urgence* économique » et la « *priorité : la finalisation de l'accord avec le FMI.* ». Le Ministre tunisien, Nabil Ammar, a répondu en soulignant la nécessité de « *poursuivre un dialogue constructif avec tous ses partenaires, pour accompagner les réformes voulues par les tunisiens, après l'expérience vécue la décennie écoulée* » et en réaffirmant la « *volonté commune de maintenir l'élan de la coopération et les rencontres bilatérales* ».

- **La hausse des importations d'énergie en Tunisie (15 Mds TND en 2022) pèse sur le système de subventions énergétiques du pays**

Dans son bulletin de conjoncture de printemps 2023 sur la Tunisie, la Banque mondiale (BM) indique que les importations d'énergie en Tunisie ont atteint 15 Mds TND en 2022. Alors qu'en 2010, les importations représentaient seulement 7% des besoins énergétiques du pays, elles en représentent aujourd'hui 50%. Selon la BM, les subventions énergétiques représenteraient en moyenne 6,4% des dépenses publiques et 2,14% du PIB sur la période 2011-2021. En raison de l'augmentation des prix dans le monde, la BM estime qu'en 2022, les subventions énergétiques ont représenté 5,3% du PIB et 15% des dépenses publiques. Au regard de ce constat, la BM a réitéré ses recommandations en matière de réforme des subventions à l'énergie qui pourraient soulager les entreprises publiques comme la STIR et la STEG qui font face à des problèmes financiers majeurs. En effet, du fait des fortes fluctuations du prix international du pétrole et la dépréciation du dinar les subventions dues par l'État sont aujourd'hui beaucoup plus élevées que les subventions budgétisées sur la base des projections initiales du prix du carburant et du taux de change.

Evolution des subventions pour les produits énergétiques
(pour cent PIB)

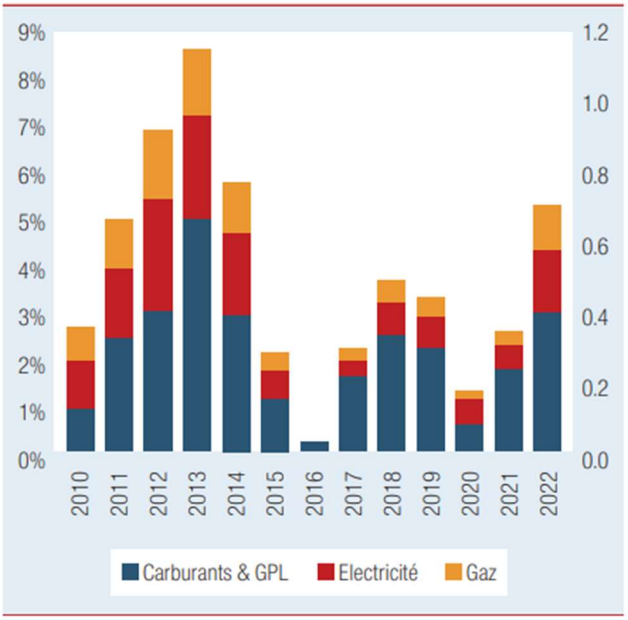

Source : Ministère des finances.

- **L'UTAP somme le gouvernement d'annoncer l'état d'urgence hydraulique**

Alors que la Tunisie connait une des plus fortes périodes de sécheresse jamais enregistrée, l'Union tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP) alerte les autorités sur l'importance d'annoncer immédiatement l'état d'urgence hydraulique. Par ailleurs, dans le cadre d'une séance de travail, tenue samedi 1er avril 2023, entre le ministre de l'Agriculture, Abdelmonem Belati, et une délégation du bureau exécutif de l'UTAP, menée par le président Noureddine Ben Ayed, l'UTAP a demandé à accélérer le versement des primes et d'entamer des réflexions quant à la possibilité d'augmenter le prix d'achat des céréales auprès des collecteurs, à titre exceptionnel. L'UTAP regrette le manque de collaboration avec le ministère de l'Agriculture et souligne l'importance de créer un dialogue participatif pour les futurs programmes.

- ## Des projets hydrauliques en cours à Gabès pour lutter contre la soif

Le Commissariat Régional au Développement Agricole (CRDA) à Gabès va lancer la construction de 4 nouveaux puits dans les zones de Mtamata, Mareth, Dkhilet Toujen et Menzel Lahbib. Ce projet d'une valeur de plus de 2 MDNT, devrait permettre à soutenir les ressources en eau potable de 16600 habitants. Plusieurs projets devraient également voir le jour dont, l'aménagement d'un puits de surface dans la région d'El Amra à la Nouvelle-Matmata et qui sera raccordé aux stations de pompage de Mareth et de Matmat. Ces projets s'inscrivent dans un contexte de lutte contre la soif alors que la Tunisie entre dans une phrase critique de stress hydrique marquée par des coupures d'eau régulières.

Libye

- ## Le Gouverneur de la Banque centrale de Libye s'entretient avec l'Ambassadeur de France en Libye à propos des enjeux économiques prioritaires

Le Gouverneur de la Banque centrale de Libye, Saddek Elkaber, s'est entretenu le 3 avril 2023 avec l'Ambassadeur de France en Libye, Mostafa El Mihraje, et l'attaché économique de l'Ambassade de France en Libye, Ivan Potier. Les deux parties ont confirmé la nécessité de poursuivre divers chantiers économiques, tels que (i) l'unification de la Banque centrale, (ii) l'augmentation de la production de pétrole et (iii) la diversification des sources de revenus afin de développer le tissu économique local et renforcer la soutenabilité financière du pays. Mustafa Maharaj a par ailleurs indiqué que la France est volontaire pour mettre à disposition de la Libye son expertise dans les domaines de la digitalisation et de la formation.

- ## Le Premier ministre Aldabaiba demande la réactivation des grands projets du Fonds de développement économique et social qui sont au point mort depuis 10 ans

Le Premier ministre libyen Alhamid Aldabaiba, basé à Tripoli, s'est rendu le 3 avril au bureau du Fonds de développement économique et social (FDES). La réunion, qui s'est tenue en présence du comité de gestion, du directeur général et des directeurs de ses filiales, avait pour objectif de discuter de l'activation de grands projets d'investissement du FDES et suspendus depuis dix ans. **Parmi ces projets, la cimenterie Nalut, l'hôtel Marriott, le complexe Andalus, le centre commercial City Mall, le centre commercial Ghazala et d'autres projets appartenant au FDES qui n'ont jamais été réactivés.** M. Aldabaiba a souligné la nécessité de reprendre contact avec les institutions d'investissement et les banques pour reprendre ce chantier. En sa qualité de président du conseil d'administration du FDES, M. Aldabaiba en a profité pour discuter des recommandations à adopter pour règlementer le champ d'action des filiales du FDES afin d'optimiser ses activités et définir leur champ d'action de manière régulière.

- ## Discussion sur la levée de l'embargo aérien en Libye avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)

Le ministre libyen des Transports, Mohamed Al-Shahubi, a rencontré Mohamed Al-Farea, directeur régional du bureau du Moyen-Orient de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), ainsi qu'une délégation composée d'experts spécialisés dans les domaines de la sûreté de l'aviation, de la navigation et de la sécurité aérienne le lundi 3 avril à Tripoli. Cette première visite de haut niveau de l'OACI en Libye visait à discuter (i) des moyens de coopération de l'organisation pour soutenir les plans et programmes de l'autorité libyenne de l'aviation civile afin de développer le secteur et (ii) de mettre fin à l'embargo aérien de l'UE sur la Libye. La visite de l'OACI a duré trois jours au cours desquels la délégation a visité les aéroports de Mitiga et de Misrata afin d'inspecter les procédures suivies et d'identifier leur degré de conformité avec les normes et les règles approuvées par l'OACI. Cette visite de l'OACI intervient en préparation de la visite d'audit qui doit avoir lieu à la fin de l'année 2023.

- ## Le conseil d'administration de Libyan Airlines va élaborer un plan de restructuration de la compagnie

Samedi 22 avril a eu lieu la deuxième réunion ordinaire pour l'année 2023 du conseil d'administration de Libyan Airlines à Benghazi. Cette réunion portait principalement sur l'élaboration d'un plan de restructuration de la compagnie devant être soumis aux autorités compétentes pour approbation. Enfoncée dans une

crise financière, l'entreprise souhaite assurer la maintenance des avions de la compagnie qui sont restés à l'extérieur du pays pendant des années. Avec l'adoption de ce plan, Libyan Airlines poursuivra les efforts réalisés depuis février dernier avec la réunification du conseil d'administration, après une division de plus de huit ans. Depuis 2014, les avions libyens ne peuvent accéder à l'espace aérien européen pour des raisons de sécurité.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye
Rédacteurs : Adil Rais, Assia Farah Benbahria, Joachim Febrer, Ivan Potier

Pour s'abonner : adil.rais@dgtresor.gouv.fr
Crédits photo : ©Chloé Stutzmann
Retrouvez les brèves sur notre site : https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN